

# LE COIN DES CHERCHEURS

## UN LIÉGEOIS A BONN VERS 1780

Dans le tome 14 des *Bonner Geschichtsblätter* de 1960, Théodore Henseler rend compte de la thèse de droit, présentée à l'université de Bonn par Helmut SCHLUE en 1957, intitulée « *Die Geschichte des Bonner Zuchthauses und des Bonner Arbeitshauses* ». [im 18 Jahrh.]. (Histoire de la maison de correction et de la maison de travail de Bonn au 18<sup>e</sup> siècle.)

La notion de travail obligatoire en tant que punition apparaît déjà dans une ordonnance de Joseph-Clément de Bavière, électeur de Cologne, mais ce n'est que son successeur, Clément-Auguste de Bavière qui créa à Kaiserswerth en 1736 une maison de correction, transférée à Bonn en 1772 dans une fabrique achetée à cet effet par les États. Lorsqu'en 1790, l'électeur Max-François d'Autriche réforma la justice, il introduisit une distinction parmi les pensionnaires de la maison de correction et créa une maison de travaux forcés où l'on enfermerait seulement les individus « en qui on ne trouverait plus la moindre trace d'honnêteté », mais l'internement ne pouvait avoir lieu qu'à la suite d'un arrêt rendu par un juge<sup>1</sup>.

Peu de temps auparavant, en 1774, on avait réuni des dons pour créer à Bonn une « maison de travail » pour les pauvres ou plutôt pour les chômeurs. Cette institution comptait six salles de travail installées provisoirement dans une partie de la caserne ; 160 personnes y furent employées à filer la laine et plus tard, à la confection de drap pour les militaires. Vu le déficit, la « maison des pauvres » fut confiée en 1779 au fabricant de drap liégeois Alexis Hermann. On lui concéda aussi par contrat, le château « Herzogsfreude »<sup>2</sup> pour y développer son entreprise.

Après l'expulsion de cet imposteur, la direction fut remise par contrat aux mains du rémois Saint-Vannes qui put transférer l'entreprise au château de Poppelsdorf propriété de l'électeur. Après l'échec de Saint-Vannes, le conseiller Bertram donna un tel essor que le nombre d'ouvriers passa de 200 à 400 entre les années 1786 et 1787.

R. FORGEUR.

---

## LA FERME SAINT-LAURENT A GLONS

Lors de notre promenade du 12 mars, nous avons remarqué à la façade postérieure de la ferme Saint-Laurent à Glons, un instrument en fer forgé dont l'usage n'a pu être déterminé.

1. En 1794, la maison de correction comptait 31 pensionnaires et la « maison de police » en abritait 7.

2. Édifié trente ans auparavant par l'électeur Clément-Auguste de Bavière, en même temps que ceux de Brühl et de Münster, il appartenait à son successeur, Max-Frédéric von Königsegg, (1761-1784).